

**CONSEIL MUNICIPAL DU 3 Juin 2019**

**20H30 Salle du Conseil**

**Ordre du jour**

DCGCT Article L2121-12

- 1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 MAI 2019**
- 2. COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SA DELEGATION**
- 3. ASSOCIATIONS**
  - a- SUBVENTION 2019 A L'ASSOCIATION L'EPHEMERE
  - b- SUBVENTIONS 2019 AUX ASSOCIATIONS LOCALES
- 4. FINANCES**
  - a- BUDGET PRINCIPAL : DECISION MODIFICATIVE N° 1
  - b- REALISATION D'UN EMPRUNT SUR LE BUDGET PRINCIPAL POUR LE FINANCEMENT DES OPERATIONS FAISANT L'OBJET D'UN PORTAGE AUPRES DE L'EPFL DE SAVOIE
  - c- CONVENTION POUR LA REFACTURATION DES SERVICES DE LA MAISON DE L'EMPLOI
- 5. ELABORATION D'UN DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS – CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION ECTI**
- 6. CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN AGENT A L'ASSOCIATION « CURIEUX DE NATURE » DANS LE CADRE DE L'ORGANISATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS EN JUILLET 2019**

**A l'issue de la séance, il sera procédé au tirage au sort des jurés d'assise pour l'année 2020, pour les communes de St Christophe sur Guiers, St Pierre d'Entremont et St Pierre de Chartreuse.**